



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Monnaie Locale en Pays d'Aix (MLPA)

Le 19 février 2018, à 19h30, les membres de l'association MLPA [Association pour une Monnaie Locale et complémentaire en Pays d'Aix) sont réunis au café le 3C à Aix-en Provence en Assemblée Générale ordinaire.

Il y a 15 présent.e.s. , Madame Odile Hervas représente également Madame Patrice Bouteleux.

Au total 16 votants.

La convocation incluant l'ordre du jour et les différents documents soumis à vote ont été transmis à l'ensemble des adhérents 15 jours avant la présente assemblée par voie informatique.

Il est procédé à la désignation d'un président de séance :

Madame Sandra COURPASSON se porte candidate :

Vote : Pour 16 Contre 0, Abstention 0.

Madame Sandra COURPASSON est élue comme présidente de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Rapport d'activité (Discussion Vote) Document joint**
2. **Rapport de la Trésorière (Discussion Vote) Document joint**
3. **Rapport d'orientation (Discussion Vote) Document joint**
4. **Projet de budget 2018 (Discussion Vote) Document joint**
5. **Désignation du représentant au Comité Éthique et d'Avis Technique (CE&AT).**
6. **Élection au Conseil d'Administration (6 à 15 membres).**
7. **Désignation des représentants à la plénière de SEVE La Roue**

La présidente ouvre les débats :

1. Rapport d'activité :

La représentante du Conseil d'Administration donne lecture du rapport d'activité 2017 (document joint : Rapport détaillé §RAPPORT D'ACTIVITE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION).

Un membre de l'assemblée fait remarquer que l'action de fabrication des portefeuilles a été oubliée. Cette action est rajoutée au rapport d'activité.

Ainsi rédigé, il est procédé au vote du rapport d'activité.

Vote : Pour 16 Contre 0, Abstention 0.

Le rapport d'activité est adopté.

2. Rapport de la Trésorière

La trésorière donne lecture de son rapport 2017 (documents joints : compte d'exploitation et bilan).

Ces documents font apparaître un résultat positif (excédent) de 2 475 euros.

Plusieurs membres de l'assemblée souhaitent des explications sur les différentes dépenses engagées par l'association. La trésorière donne des indications précises sur l'état des dépenses.

A la suite de quoi il est procédé au vote :

Vote : Pour 16 Contre 0, Abstention 0.

Le rapport de la trésorière est adopté.

3. Rapport d'orientation

La représentante du Conseil d'Administration propose de reconduire les activités telles qu'elles se sont déroulées en 2017 et de se saisir de toutes nouvelles opportunités pour développer la Roue (document joint : Rapport détaillé §RAPPORT D'ORIENTATION 2018).

La discussion qui suit porte sur cette volonté et les moyens à mettre en œuvre pour la concrétiser.

Il est fait également état de demandes de villes qui dans l'ancienne communauté du Pays d'Aix souhaitent faire fonctionner la Roue. Malheureusement nous manquons de bénévoles et nous sommes amenés à refuser de nous disperser sur un plan géographique.

Pour conclure ce débat, il est procédé au vote de ces orientations (détail avec indicateurs en annexe).

Vote : Pour 16, Contre 0, Abstention 0.

Les orientations discutées en assemblée générale sont adoptées.

4. Projet de budget 2018

Le budget prévisionnel 2018 de 9000 euros est présenté et soumis au vote (document joint : Rapport détaillé §PROJET DE BUDGET 2018).

Vote : Pour 16 Contre 0, Abstention 0.

Le budget prévisionnel 2018 est adopté.

5. Désignation du représentant au Comité Éthique et d'Avis Technique (CE&AT) :

Monsieur Joseph Cavallo qui occupe cette fonction de façon transitoire depuis quelque mois est candidat.

Vote : Pour 16 Contre 0, Abstention 0.

Monsieur Joseph CAVALLO est désigné pour occuper cette fonction pour 3 ans non renouvelable.

6. Élection au Conseil d'Administration :

Les membres du conseil d'administration sortants sont : Mesdames Claire Le Scaon, Nadège Durand, Sandra Courpasson et Messieurs François Hamy, Joseph Cavallo, François Dupond et Damien Dandaleix.

Messieurs Damien Dandaleix et François Dupond ne sont pas présents pour cette assemblée générale.
Monsieur Joseph Cavallo ne peut plus être candidat, compte tenu de sa désignation au titre du nouvel article 15.

Sont candidats au conseil d'administration (Art 9 des statuts) :

Mesdames Claire Le Scaon, Nadège Durand , Sandra Courpasson, Mireille Villon, Odile Hervas, Claudine Alamelle et Annie Bernard, Messieurs François Hamy, Jean-Bernard Fried et Mathieu Sarrasin.

Il est procédé au vote :

Chacune et chacun des candidats ont obtenus

Vote : Pour 15 Contre 0, Abstention 1.

Toutes les candidates et tous les candidats sont élus.

Les formalités administratives relatives à cette assemblée seront réalisées par Madame Sandra COURPASSON et Monsieur François HAMY

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la présidente clôt l'assemblée générale ordinaire à 20H30.

La Présidente de séance

Sandra COURPASSON

Le Secrétaire de séance

François HAMY